

Montréal, le 11 avril 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Philip Thibodeau
Conseiller juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser un projet de solution informatique pour la gestion des interventions de service (Mobilité) (Dossier R-4080-2019)

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses de Énergir aux commentaires formulés par le regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à Énergir un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, **soit jusqu'au 12 avril 2019 à 9 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml